



Communiqué de Presse

Jeudi 5 Mai 2011

« En Mai, crée la carte qu'il te plaît » : Le bus c'est pour toute la famille



RESUME

Afin d'inciter tous les membres de la famille à créer leur Magicarte, la STGA offre du 9 au 28 Mai, les frais de création de carte qui s'élève à 8€.



Le Bus, c'est pour toute la famille !

Des titres de transport sur mesure...

Que l'on ait à voyager tous les jours ou de temps en temps, GrandAngoulême a mis en place une tarification adaptée à l'usage du transport public:

- **des tickets pour les voyages peu fréquents** (tickets 1 voyage, 3 voyages, 10 voyages à prix dégressifs, tickets groupe jusqu'à 10 voyageurs...).
- **des abonnements pour des voyages réguliers** (LIBERTE pour les salariés, SCOLAIRE pour les moins de 18 ans ou 18/25 pour les jeunes...)

...qui s'adaptent à ma situation personnelle...

Suivant les cas, GrandAngoulême, les communes par leur politique sociale ou les entreprises dans le cadre de la prime transport, proposent des aides financières lorsque l'on utilise les transports publics.

Situation du voyageur	Montant de l'aide	A qui s'adresser ?
Salarié du secteur public ou privé	50% des frais de transports publics	Votre employeur
Sans Emploi, personne au RSA, Temps partiel, personne en situation de handicap	50% ou 75% de réduction sur l'abonnement Liberté selon les ressources	CCAS de la commune d'habitation
Retraité	Abonnement Age d'Or + participation éventuelle des communes	CCAS de la commune d'habitation
Famille nombreuse (au moins 3 enfants de moins de 18 ans)	30% réduction sur les abonnements scolaires des enfants de moins de 18 ans	STGA
Salariés ou enfants scolarisés Hors Agglomération utilisant avant la STGA, un autre transporteur (CARTRANS, SNCF)	Carte de correspondance gratuite pour les scolaires. 50% de réductions sur les abonnements 18/25 et LIBERTE	STGA
Enfant de moins de 4 ans	GRATUITE (jusqu'à 3 enfants voyageant avec un adulte)	-

...et me transporte avantageusement dans les 15 communes de GrandAngoulême...

Se déplacer en transport en commun me permet de :

- économiser sur mes dépenses en déplacement
- faire un geste citoyen
- réduire le risque d'accident routier
- améliorer la qualité de vie, plus saine
- participer au projet d'amélioration de ma ville

Alors pourquoi pas vous ?

Au mois de Mai, crée la carte qu'il te plaît...

Quelque soit votre situation personnelle, que vous ayez l'envie d'essayer le bus occasionnellement ou régulièrement, **la STGA offre à tout nouvel utilisateur du bus, sa Magicarte gratuitement (coût normal : 8€) du 8 Mai au 29 Mai 2011.**

Qu'est ce que la Magicarte ?

La magicarte est une carte de transport nominative qui vous permet de charger des abonnements mensuels ou des packs 10 voyages afin de voyager sereinement sans avoir à valider de tickets.

Dans le bus, passez simplement votre carte devant le valideur et présentez la en cas de contrôle.

Elle est valable 3 ans et renouvelable gratuitement...

A quoi cela m'engage ?

Créer sa Magicarte ne vous engage qu'à essayer le bus...Soit en chargeant dessus un abonnement mensuel ou annuel qui vous corresponde, soit simplement un pack 10 voyages à 9,10€ (soit 0,91€ le voyage!).

Comment obtenir ma Magicarte gratuite?

Tout simplement en se rendant au kiosque, place Bouillaud entre le 9 et le 28 Mai (ouverture du lundi au vendredi de 13h15 à 18h00) muni de votre carte d'identité et des pièces justificatives si vous souhaitez charger un abonnement. L'hôtesse du kiosque vous prendra gracieusement en photo et vous pourrez repartir directement avec votre Magicarte !



Des idées pour profiter de ce mois de Mai en bus...

Profitez donc de ce mois de Mai pour essayer de :

- se rendre sur son lieu de travail en bus et redécouvrir la lecture
- faire découvrir le bus à ses parents pour aller au centre ville
- anticiper les créations de carte de vos enfants pour la prochaine rentrée
- créer la carte du petit dernier qui va avoir 4 ans
- ...à vous de continuer...

**Contact : Sophie VIOLLEAU – Service Clientèle STGA - 554, Route de Bordeaux
16 000 Angoulême – Tél. : 05 45 65 25 25 – www.stga.fr**

A propos de la STGA

La STGA (Société de Transport du Grand Angoulême), SEM au capital de 600 000€, transporte chaque année 9,5 millions de voyageurs dans les 15 communes de l'agglomération (110 000 habitants). Le réseau comporte 221 kilomètres de lignes urbaines et 1068 points d'arrêts. Près de 100 bus réalisent plus de 4 millions de kilomètres par an.

